

# Les recycleurs indépendants veulent "défendre leurs intérêts face aux grands groupes de recyclage, qui se répartissent les marchés"

Par [Myrtille Delamarche](#) - Mis à jour le 24 février 2016, à 17h55 - Publié le 24 février 2016, à 17h02

[Recyclage - Déchets](#)



Nicolas Vincent est responsable d'exploitation au sein de Vincent Recyclage, société familiale fondée en 1903 et dirigée par ses parents Michel et Françoise Vincent. Fort de cette expérience et jugeant que les recycleurs indépendants avaient besoin d'une représentation dédiée pour affronter un marché de plus en plus concurrentiel, il a cofondé avec Olivier Royer, responsable qualité et commercial dans la même société, et Samuel Lostis, dirigeant d'une société familiale de recyclage à Châtelleraut, l'Association des recycleurs indépendants (ARI), dont il est le vice-président.



**L'Usine Nouvelle: Pourquoi une association des recycleurs indépendants, et sur quels points leurs besoins diffèrent-ils de ceux des entreprises de taille plus importante?**

**Nicolas Vincent:** Nous sommes une petite structure active dans le recyclage multi-matières. Sur le terrain, nous sommes confrontés à une concurrence accrue de la part de groupes majeurs ou de certains éco-organismes. Les croissances externes réduisent le nombre d'acteurs, et les plus gros acteurs se répartissent les marchés. Face à cette concurrence, nous sommes isolés, et nous aurons de plus en plus de mal à nous en sortir. Avec Samuel Lostis, recycleur à Ingrandes-sur-Vienne près de Châtellerault, nous avons donc décidé de monter une association pour défendre nos intérêts et ceux des entreprises similaires. Notre président, Alain Robert, n'a plus de chantiers dans le recyclage, même s'il continue à faire du conseil. Ainsi, nous évitons les conflits d'intérêt.

**Quels services proposerez-vous qui ne le soient pas par les représentations actuelles ?**

Il est primordial de fournir à nos adhérents un suivi de la législation, et pas seulement une newsletter avec les nouveaux textes. Il faut les décrypter et expliquer concrètement comment les mettre en œuvre sur le chantier. Dans notre structure de 16 personnes, nous n'avons pas la possibilité d'avoir un responsable juridique à plein temps. Or il en va de notre survie. Nous souhaitons aussi créer un réseau d'indépendants pour leur permettre de travailler ensemble.

**Quels sont, à l'inverse, les combats sur lesquels vous rejoignez la Federec et pourrez travailler ensemble?**

L'Association des recycleurs indépendants devrait très rapidement adhérer à Federec. Certains de nos adhérents y conservent aussi leur adhésion individuelle. Mais il faut reconnaître que nous ne travaillons pas comme les grands groupes. Nous nous réservons donc le droit de choisir nos adhérents : ils doivent avoir un chantier – nous ne représentons pas les vendeurs de machines ni les négociants -, et les sociétés doivent compter moins de 100 salariés.

**Avez-vous évalué le nombre de recycleurs indépendants en France et combien sont adhérents d'ARI à ce jour ?**

Non, les sources et les cartographies varient trop et nous n'avons pas pu les chiffrer. D'autant que le paysage évolue vite, avec une concentration des acteurs à travers des rachats. Mais nous allons travailler sur ce maillage et nous répartir le territoire en régions. ARI compte aujourd'hui un noyau de 20 adhérents, et a une trentaine de demandes en cours.

*Propos recueillis par Myrtille Delamarche*